

Séméac. Projet de rocade Est : les « sans bretelle(s) » s'organisent



Malgré la chaleur, le public est venu nombreux pour cette assemblée générale constitutive et l'élection du bureau officiel de l'Adrace (Association de défense des riverains de l'Alaric et des coteaux est) et écouter les explications nécessaires à la bonne

Suite à la vive réaction provoquée par la parution du projet du SCOT Tarbes-Ossun-Lourdes et le projet de contournement est de l'agglomération tarbaise, avec une rocade, l'Adrace vient de tenir, ce lundi 27 juin, son assemblée générale constitutive au centre Albert-Camus de Séméac.

Déjà, de nombreux participants de ce lundi étaient présents le 31 mai dernier. Il s'agissait des riverains des coteaux est et de l'Alaric mais aussi d'habitants de la commune, voire d'Aureilhan, qui s'étaient retrouvés massivement afin d'assister à la délibération du conseil municipal relative à l'approbation du SCOT (Schéma de cohérence territoriale), dont le contenu, s'il est acté, s'imposera à tous. Mais cet acte 1 du projet a fait l'unanimité contre lui et tous les élus sans exception ont voté contre à Séméac. Le conseil municipal de Séméac s'est donc prononcé de manière défavorable et a demandé le retrait du contournement est.

Donc, acte 2 pour cette assemblée générale constitutive de l'Adrace où plus de cent personnes ont participé et voté à l'unanimité là aussi statuts, cotisations, et ont élu de façon identique les membres du bureau parmi les personnes, qui depuis le 1er juin, ont travaillé à monter cette association. Des axes d'actions ont été retenus.

Au cours de cette soirée, tout a été abordé, les aspects administratifs, les moyens de communication et les plans d'actions. Tout le monde a pu s'exprimer après que Guy Sevilla et son bureau provisoire ont expliqué dans les détails les statuts, le projet SCOT, en s'appuyant sur les textes légaux. Le tout étant diffusé par vidéoprojecteur sur l'écran de cinéma et commenté.

Les fondateurs de l'Adrace ont expliqué de manière claire et lisible ce qui est décevant dans ce projet : « C'est que les grandes orientations qu'il est censé contenir se traduisent par des conclusions hâtives qui contrarient les objectifs de développement durable que contient le SCOT lui-même ».

Mais ce qui provoque l'ire des riverains, « ce sont les 5 lignes sur les 400 pages que comporte le document, sur le contournement est de Tarbes ». D'ajouter : « Là, pour l'Adrace, c'est tout simplement inacceptable. »

Pour mieux être épaulée, soutenue et conseillée l'Adrace va adhérer à une fédération comme la FNE (Fédération nature environnement) après la dépose des statuts en préfecture mardi 28 juin.

Renfort aureilhanais

Au cours de cette soirée, toutes les questions ont été abordées ou ont pu être posées. La confiance règne et nul doute que les vilains petits canards de Séméac, grâce à leur entente, rallieront encore plus vers eux d'autres personnes opposées à cette 2 fois 2 voies. Ici est bien ancré le camp des opposants, le village des « sans bretelle(s) », celui qui peut faire d'autres propositions, qui ne se veut pas d'une opposition négative. D'ailleurs, certains l'ont bien compris dans la commune voisine d'Aureilhan, quelques habitants de cette commune se sont présentés en exprimant que sur leur commune, mise à part la connaissance d'une décision favorable en conseil municipal récent, ils ne savaient rien sur le sujet, et pourtant, l'Alaric passe bien chez nos voisins ; de plus, les coteaux est font face. Donc, ils sont venus à Séméac pour en savoir un peu plus.

Cette assemblée générale s'est déroulée dans une ambiance de sérieux et motivation légitime par des hommes soucieux, certes, de ce projet pour la commune, mais au-delà à Aureilhan ou Orleix, cités voisines où ils n'ont pas hésité à informer en déposant des tracts d'informations succincts pour les informer de cette soirée.

